

Art-thérapeute

RNCP13091 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	330v
Code(s) ROME	K1104
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	10/08/2016

Certificateur(s)

PROFAC

<http://www.artherapie.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'Art-thérapeute est un professionnel qui met ses compétences artistiques avérées et ses connaissances des difficultés psychologiques, non pas au service d'un enseignement artistique, mais de l'expression de personnes présentant des difficultés (psychologiques, physiques ou sociales).

L'Art-thérapeute travaille exclusivement sur indication médicale avec des techniques spécifiques à sa spécialisation artistique.

- Recueillir, analyser, hiérarchiser et synthétiser les demandes de prise en charge sur indication médicale.
- Définir et formuler les objectifs spécifiques et généraux du demandeur afin de mettre en place un plan d'action art-thérapeutique en choisissant le type de médiation artistique.
- Faire une proposition technique claire et présenter le processus détaillé de la prestation et formaliser la contractualisation.
- Etablir les règles du fonctionnement des séances, fixer des buts précis à l'intervention et proposer un dispositif modulable.
- Comparer les différentes productions artistiques en dégagant les progrès de l'expression et les points de blocage.
- Proposer des techniques précises de facilitation pour permettre le dépassement des blocages de l'expression créatrice.
- Intégrer ses interventions au sein d'un projet thérapeutique institutionnel.
- Elaborer et mettre en œuvre les indicateurs, les outils et les procédures d'évaluation.
- Organiser les restitutions de l'intervention et dégager un bilan argumenté et cohérent des observations.
- Connaître précisément les démarches de formation professionnelle continue associée à un engagement dans une dynamique de recherche
- Référer une question à un ou plusieurs courants théoriques et à intégrer des connaissances d'autres champs disciplinaires tels que la psychologie et la psychopathologie clinique.
- S'approprier les différents paradigmes de recherche permettant le choix d'une méthodologie pertinente.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées :

- Pratiquer régulièrement d'une ou plusieurs techniques de médiations créatrices
- Mettre en synergie les observations initiales et l'offre art-thérapeutique personnalisée
- Maîtrise des techniques d'écoute active et compréhension des mécanismes psychologiques
- Mettre en cohérence les signaux révélateurs de trouble et les techniques artistiques proposées.

- Evaluer les compétences créatrices du demandeur.
- Capacités rédactionnelles nécessaires à l'établissement d'un contrat art-thérapeutique rédigé à partir d'un modèle-type.
- Définir les variantes à partir des données initiales.
- Utiliser des grilles d'évaluation comprenant des représentations de productions datées mises en lien avec l'évolution psychologique du demandeur. Traitements statistiques et analyses des données.
- Référer ses interventions professionnelles aux lignes-forces du projet institutionnel et du projet thérapeutique.
- Effectuer des recherches de partenaires professionnels à partir de bases de données locales, régionales et nationales.
- Connaissance des démarches de formation professionnelle continue en art-thérapie associée à un engagement dans une dynamique de recherche. Connaissance des différents paradigmes de recherche.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les Art-thérapeutes travaillent dans divers domaines (social, santé, prévention...etc.).

Ils interviennent, le plus souvent, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, en collaboration avec des médecins, des enseignants, des travailleurs sociaux, des infirmiers, et ce, sous la responsabilité exclusive d'un médecin-chef de secteur hospitalier ou d'un médecin attaché à un service privé.

Les principaux employeurs sont : les Centres Hospitaliers Universitaires, les Centres Hospitaliers Spécialisés, les Cliniques psychiatriques ou généralistes, les Instituts Médico-pédagogiques, les Instituts Médico-Educatifs, les Maisons à Caractère Sanitaire et Social (MECS), les Maisons d'Accueil Spécialisé(MAS), les Foyers d'Accueil Médicalisé (FAM), les Centres de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnels (CRRF), les Centres Spécialisés en Médecine Physique et de Réadaptation. Secteur social: enfance, adolescence, personnes âgées, handicapés Secteur Santé Hôpitaux psychiatriques, CATTP (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel), hôpitaux de jour Prisons et réinsertion des détenus, Insertion sociale, scolaire et professionnelle - Secteur associatif. Cabinets de groupe paramédicaux.

L'Art-thérapeute peut exercer en libéral, il peut être salarié d'une institution (contractuel ou fonctionnaire), auto-entrepreneur et/ou créer une association Loi 1901.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Art-thérapeute

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agréés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 391 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en sciences humaines et droit (93 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 785
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

5 personnes :

- 2 Directeurs d'établissements du secteur professionnel
- 2 Salariés du secteur professionnel non intervenant dans l'établissement
- Le Directeur Pédagogique

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 10/08/2016

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP29504

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13091/>